

**FRAIS DE DOSSIER
INTEGRATION A LA PROFESSION
D'AVOCAT**

ARTICLE 98

**Règlement à joindre à votre dossier d'intégration
Année 2021**

M.

Frais de dossier2.000,00 Euros

TOTAL **2.000,00 Euros**

Règlement par chèque libellé au nom de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon

Payé le :

Nom de votre Banque :

N° du chèque :

Signature